

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5919>



Les comptes ne sont pas bons

!

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : lundi 20 janvier 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Aujourd'hui, en janvier 2020, le rectorat de l'académie de Dijon est en retard de remboursement des frais de déplacement pour un montant de :

12 990,08 euros

14 collègues nous ont répondu de façon détaillée, voici un aperçu des montants par personne :

2000+280+320+800+1784,02+1100+891,81+537,94+500+492+1331,91+1567,40+ 325+1060+2500
= **15490,08**

Mais combien d'autres devraient faire monter l'addition ?

Les raisons de plus en plus absurdes pour repousser les remboursements de nos collègues, ça suffit !

Si vous ne vous êtes pas encore manifestés pour alimenter le compteur, contactez-nous en écrivant à s3dij@snes.edu en précisant Frais de déplacement en objet.

compteur mis à jour le 20.01.20 .